

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** **CONVOCAATION**

Chers Adhérents,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine Assemblée Générale de notre association qui se tiendra le

**Mercredi 6 décembre 2017 à 19h00**

dans les locaux de notre école de musique – 42 rue de Chavannes à Collonges (salle au rez de chaussée) afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral et financier,
- Approbation du budget,
- Renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration, **voir courrier de la Présidente**
- Questions diverses.

Conformément aux dispositions statutaires, un quorum de 25% des membres est requis pour rendre les délibérations valables. Seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'AG.

En cas d'impossibilité d'être présent, faites nous parvenir votre procuration. Vous pouvez vous faire représenter par un adhérent de votre choix en complétant le formulaire de vote par procuration ci-joint.

Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle AG devra être convoquée la semaine suivante, le 13 décembre, avec le même ordre du jour à 19h00. Dans ce cas, l'assemblée délibérerait valablement quel que soit le nombre de présents.

A l'issue de l'Assemblée Générale nous partagerons un verre de l'amitié.

Espérant avoir le plaisir de vous compter parmi nous, nous vous prions d'agréer, chers Adhérents, nos salutations musicales les meilleures.

A Collonges, le 20 novembre 2017

La Présidente  
Catherine LIANG-PIRON

*(procuration page suivante)*

## PROCURATION

Madame .....

Monsieur .....

Adhérent de l'association EMMO, Ecole de Musique des Monts d'Or sise à Collonges  
au Mont d'Or, 42 rue de Chavannes,

Donne pouvoir à :

M.....  
(Nom, prénom)

Pour me représenter et voter à l'assemblée générale qui se tiendra  
le 06 décembre 2017 ou toute assemblée se réunissant à une autre date et  
comportant le même ordre du jour.

Fait à .....

Le .....

Signature